



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



**HAUTE AUTORITÉ CHARGÉE DE LA COORDINATION DE LA  
SÉCURITÉ MARITIME DE LA SÛRETÉ MARITIME ET DE LA  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN (HASSMAR)**

## **PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE PAR DEVERSEMENT D'HYDROCARBURES**

***Par le capitaine de vaisseau ABDOU SENE  
SECRETAIRE GENERAL DE LA HASSMAR***



# PLAN



- I. Mission de la HASSMAR**
- II. Profil maritime du Sénégal**
- III. Risques de pollution marine**
- IV. Cadre juridique et champ d'application**
- V. Cadre institutionnel**
- VI. Plan POLMAR en question**
- VI. Projets Majeurs et perspectives**



## MISSION



### La HASSMAR:

- ❖ Assure une mission générale de coordination de l'action de l'Etat en mer dans les domaines relatifs à la sécurité, à la sûreté et à la protection de l'environnement, dans les eaux maritimes et fluviales sous juridiction sénégalaise;
- ❖ Assure une mission de coordination du Plan national d'Interventions d'Urgence en Mer. Ce plan est articulé autour de trois plans spécialisés : le plan SAR, le plan De Sûreté maritime et le plan POLMAR.



# PROFIL MARITIME DU SENEGAL/DOMAINE DE COMPETENCE DE LA HASSMAR



## ◆ LE DOMAINE MARITIME

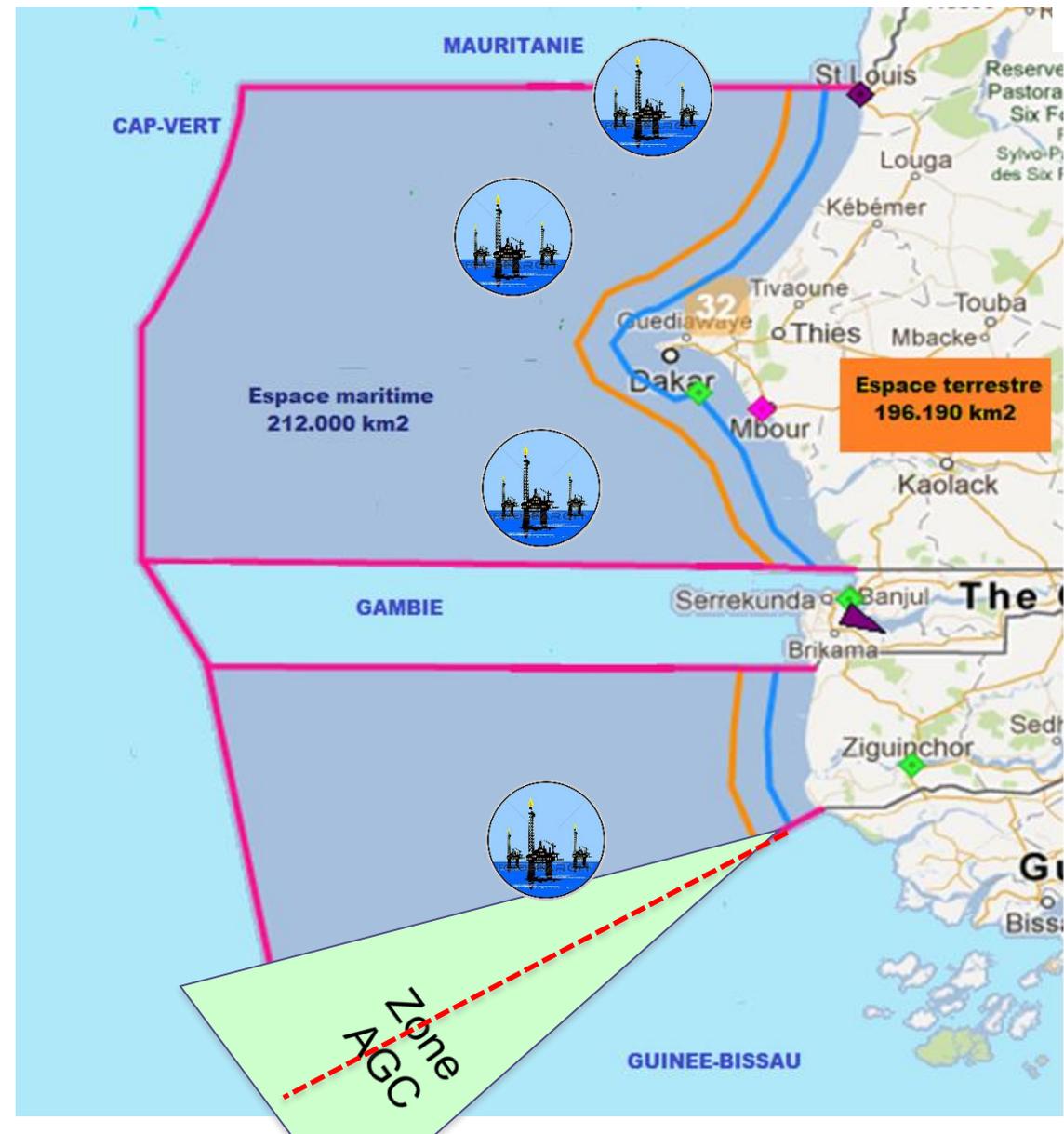
- ◇ Environ 720 km de côtes ;
- ◇ 3 fleuves (1.727 km) ;
- ◇ ZEE : 200 nautiques ;
- ◇ 5 frontières maritimes ;
- ◇ Superficie supérieure à celle du territoire terrestre

## ◆ LES TRANSPORTS MARITIMES ET LA PECHE

- ◇ Port de Dakar : poumon économique,
- ◇ 04 Ports secondaires,
- ◇ Les dessertes maritimes ;
- ◇ 200 navires de pêche ;
- ◇ 22.000 pirogues environ ;
- ◇ Plus de 600.000 emplois.

## ◆ L' EXPLORATION ET EXPLOITATION OFFSHORE

- ◆ LE TOURISME BALNÉAIRE
- ◆ LES LOISIRS NAUTIQUES





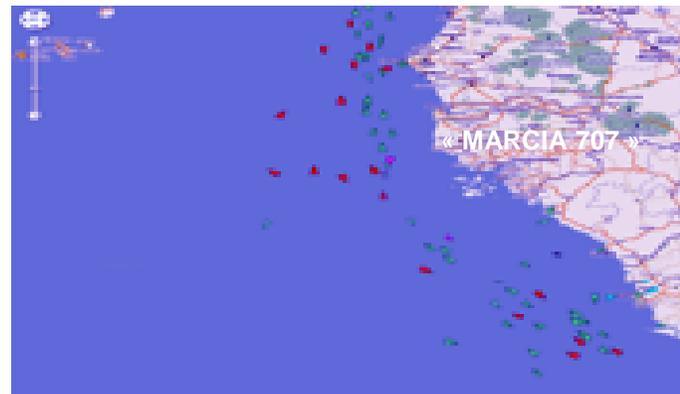
## Risques liés au trafic au large



- Plus de **4000** navires dont au moins **300** tankers ;
- **100** millions de tonnes de pétrole brut environ transitent annuellement à moins de **50** nautiques de nos côtes ;

**Le risque majeur est lié aux probabilités de collisions, d'avaries, d'explosions, d'échouements, etc.**

- Des quantités inconnues d'eaux de ballast et d'huiles mortes sont déversées clandestinement au larges des cotes sénégalaises.





## Risques liés aux activités intérieures



- Environ 2800 navires (dont des tankers pour ravitailler la Société Africaine de Raffinage du Sénégal),
- Environ 2 à 3 millions de tonnes de pétrole brut importé annuellement pour les besoins de la consommation locale et de celle du Mali :

Risques d'accidents liés à la navigation, au déchargement au niveau des sea-lines et aux opérations de ravitaillement.

- Les dépôts d'hydrocarbures
- Les ports secondaires de Kaolack, Saint-Louis et Ziguinchor génèrent un trafic non moins important avec des tendances à la hausse; la navigation en eaux serrées présente des risques élevés d'accidents.



Port autonome de Dakar



## Risques liés à l'exploration et l'exploitation offshore



- Présence des plateformes, au large de Sangomar sur une zone de trafic maritime dense, cause supplémentaire d'inquiétude pour les usagers de la mer.
- Activités liées à l'exploitation telles que les méthodes d'extraction de pétrole offshore, les recherches sismiques, les déversements de déchets de production, etc..
- Déversements généralement accidentels d'hydrocarbures (opérations au niveau des terminaux pétroliers, accidents de navires pétroliers sur le site de production de pétrole); et
- rupture du bloc obturateur de puits des plateformes (BOP). Environ 2 à 3 millions de tonnes de pétrole brut



### CADRE JURIDIQUE NATIONAL

- ✓ la loi 98-05 du 8 janvier 1998 portant Code pétrolier,
- ✓ la loi n°2001-01 du 15 janvier 2001, portant code de l'environnement ;
- ✓ la loi n°2002-22 du 16 août 2002, portant code de la Marine marchande ;
- ✓ le décret n° 99-172 du 04 mars 1999 adoptant le plan national d'organisation des secours et ses arrêtés d'application ;
- ✓ le décret n°2006-323 du 07 avril 2006 portant création du Plan National d'Interventions d'Urgence en mer (PNIUM) ;
- ✓ l'arrêté n°07022 du 16 juillet 2009 portant organisation et fonctionnement du Plan national de lutte contre la pollution marine;
- ✓ l'arrêté n°13456 du 06 septembre 2016 portant réglementation de l'utilisation des dispersants dans le cadre de la lutte contre la pollution marine par hydrocarbures,



## CHAMP D'APPLICATION



**Le Plan POLMAR couvre les pollutions marines dans les eaux sous juridiction nationale, conformément au droit interne et aux conventions internationales et dans toute autre zone placée sous la responsabilité du Sénégal.**



## CADRE INSTITUTIONNEL



**Le Secrétaire Général de la HASSMAR, délégué du gouvernement en matière de coordination de l'Action de l'Etat en mer, est responsable de la gestion et de la mise en œuvre du Plan POLMAR.**

**Au niveau national, le Plan POLMAR est le cadre de référence qui permet de gérer les pollutions marines par hydrocarbures dans les eaux sous juridiction nationale.**

**Le plan POLMAR est harmonisé avec tout autre plan de prévention et de lutte contre la pollution marine en vigueur au niveau sous régional ou régional.**



## LE PLAN POLMAR



### Le but du Plan

Mettre en oeuvre une stratégie nationale coordonnée visant à assurer par la prévention, la préservation des équilibres écosystémiques marins et, par une réaction rapide et efficace en cas de pollution marine, la maîtrise de cette pollution et la limitation de son impact sur l'environnement marin et le littoral.

### Les objectifs du Plan

- identifier les risques, l'impact probable de la pollution et les priorités de protection ;
- mettre en place un dispositif efficace de prévention et de lutte;
- définir des normes et des procédures standard aux fins de la prévention et de la lutte ;
- s'assurer que toutes les parties prenantes se conforment à la réglementation nationale et internationale en matière de pollution marine ;
- réduire les risques de pollution marine à un niveau aussi faible que possible ;
- assurer par la formation et l'entraînement, les conditions d'une bonne politique de prévention et de coordination de la lutte ;
- limiter l'impact des déversements de produits polluants;
- développer la coopération sous régionale ou régionale.



## LES NIVEAUX DE POLLUTION



La gestion des incidents de pollution marine implique une posture opérationnelle graduée à trois (03) niveaux communément appelés « Tier »

### **Le « Tier 1 »**

Le « Tier 1 » correspond à un déversement dans les eaux sous juridiction nationale, de produits polluants, **inférieur à 7 tonnes.**

Au « Tier 1 », les incidents de pollution marine sont pris en compte au niveau sectoriel par les acteurs directement concernés.

### **Le « Tier 2 »**

Le « Tier 2 » correspond à un déversement dans les eaux sous juridiction nationale, de produits polluants, **compris entre 7 et 700 tonnes.**

Au « Tier 2 », les incidents de pollution marine sont pris en compte respectivement par les acteurs directement concernés au niveau sectoriel et, par les Délégués en vertu de leurs compétences limitées à la zone.

### **Le « Tier 3 »**

Le « Tier 3 » correspond à un déversement dans les eaux sous juridiction nationale, de produits polluants, **supérieur à 700 tonnes.**

Au « Tier 3 », le Plan POLMAR est déclenché par le Coordonnateur national.



## LES PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PNIUM/POLMAR



### A – LA VEILLE

**MRCC, RSC, centres associés, structures publiques et privées, postes d'alerte, ports et installations portuaires, armements, navires, installations offshore, etc...**

**Obligation de compte rendu sans délai au MRCC ou aux RSC ou au poste d'alerte le plus proche par tous les moyens possibles.**

Contact du MRCC: un numéro vert **119** mis à disposition



## LES PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PNIUM/POLMAR



### ***B- TRAITEMENT DE L'ALERTE PAR MRCC/RSC***

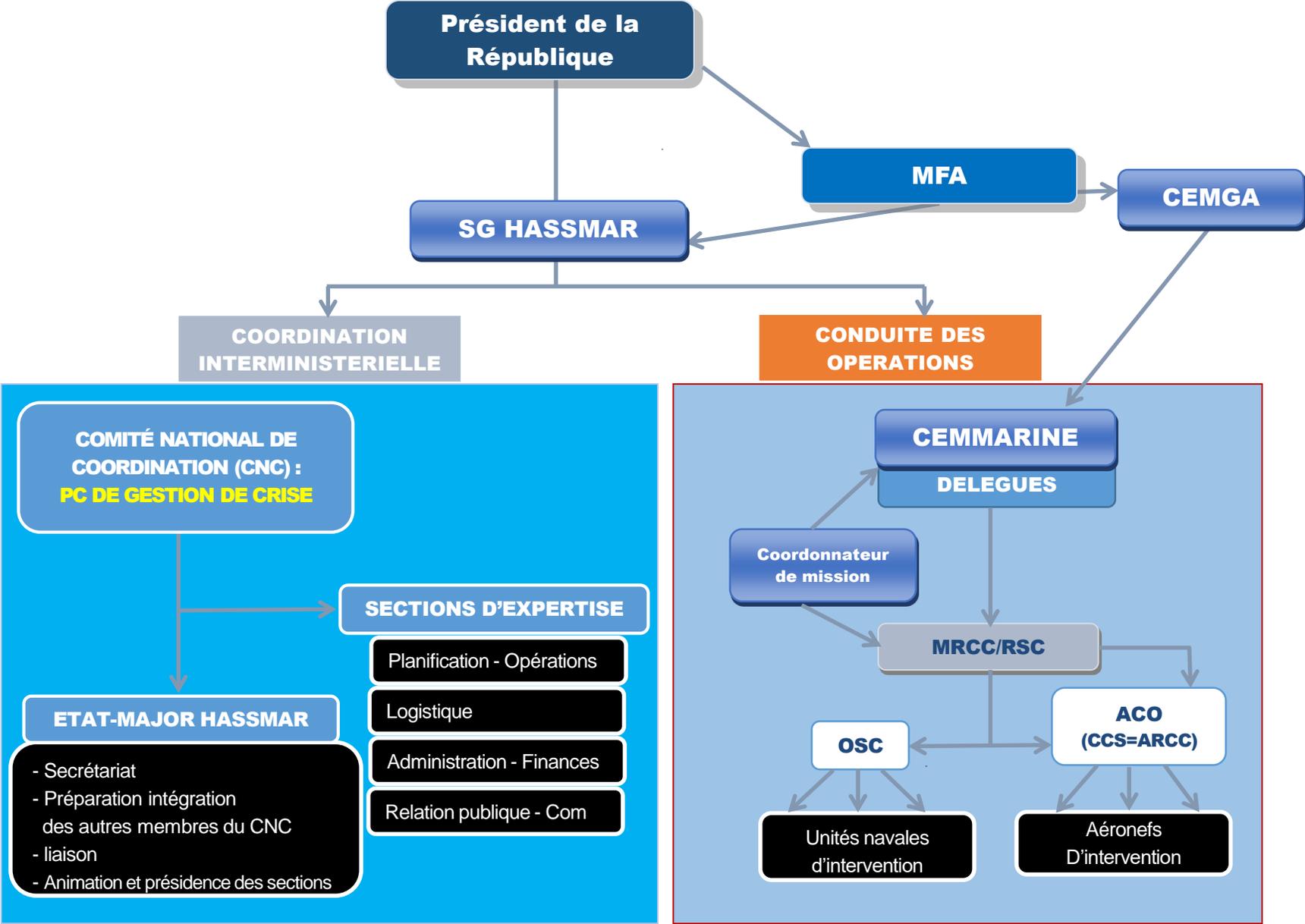
- Réception et vérification de l'information
- Evaluation de la menace ou du risque si l'information est vérifiée
- Notification aux autorités concernées

### ***C- STADES DE L'INTERVENTION***

- Niveau sectoriel : cible directement confrontée à la pollution
- Intervention initiale (MRCC/RSC)
- Intervention renforcée (MRCC/RSC, Délégué)
- Déclenchement du Plan POLMAR (SG HASSMAR, validation par arrêté du Premier Ministre)



# ORGANISATION DU COMMANDEMENT EN SITUATION D'URGENCE





## Renforcement de capacités des parties prenantes



Depuis le 16 juillet 2009, date de l'élaboration du Plan POLMAR, plusieurs ateliers et exercices ont été effectués au Sénégal et dans la sous région avec l'appui de partenaires ( GI WACAF, MARENDA, etc.)

- 2009, renforcement des capacités sur la lutte contre la pollution marine;
- 2009, renforcement des capacités sur la lutte contre la pollution marine( en Gambie);
- 2014, exercice POLMAR organisé dans cadre SAMAREX;
- 2016, atelier sous régional sur la lutte contre la pollution marine ( MARENDA) ;
- 2016, atelier sous régional sur la lutte contre la pollution marine ( Abidjan) ;
- 2011, exercice POLMAR organisé par SHELL
- 2017, atelier sous régional sur l'utilisation des dispersants (GI WACAF).
- 2017, exercice POLMAR organisé avec les Pays- Bas.
- SAMAREX 2019;
- SAMAREX 2020



## Projets majeurs en cours



- ❖ **Elaboration de la Cartographie de vulnérabilité du littoral;**
- ❖ **Mise en place d'un Plan de lutte contre la pollution marine impactant les emprises terrestres (Plan POLMAR- Terre);**
- ❖ **Renforcement des équipements de lutte contre la pollution marine et mise en place d'une unité dédiée à la lutte ;**
- ❖ **Convention de partenariat entre la HASSMAR/PETROSEN et les operateurs pétroliers;**
- ❖ **Mise en place d'un fonds d'urgence POLMAR.**
- ❖ **Renforcement des moyens de détection des pollutions et d'identification de leurs auteurs ;**



## PERSPECTIVES



- ❖ livraison d'un navire multifonction (ayant des capacités de lutte POLMAR), horizon 2021;
- ❖ Construction d'un centre national de lutte contre la pollution marine (CNLPM); horizon 2021



## Exemples d'incidents coordonnés par la HASSMAR



**Echouement à l'île des Madeleines du Navire Sénégalais « Soleil 29 » le 14 février 2008.**



**Le 30 avril 2011 vers 23 heures, le bateau « MARCIA 707 », battant pavillon Coréen, prend feu au niveau du mole 10 au Port Autonome de Dakar**



**Echouement à l'île des Madeleines du bateau espagnol « Almadraba Uno » le 02 août 2013 à 05 h38.**



***JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE***